



Commune d'Arleux en Gohelle

Le Maire, le Conseil Municipal, le Conseil Municipal des Jeunes et les Anciens Combattants sont heureux de vous convier à la

CEREMONIE DU 08 MAI 1945

✚ 11 heures 45 :

Dépôt de gerbes au cimetière de la commune

✚ 12 heures :

Dépôt de gerbes au monument aux morts

A l'issue de la cérémonie, les Anciens Combattants recevront à la salle R. Cadiou pour le vin d'honneur.

Nous comptons sur votre présence